



139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 14 avril 2022

Presse – Actualités

- [Royaume-Uni : les exportateurs français à la traîne dans l'ère post-Brexit – Le Moci](#)
- [L'économie russe s'enfonce inexorablement dans la récession – La Tribune](#)
- [La Russie remporte une première victoire dans la bataille du rouble – Les Echos](#)
- [L'OMC redoute une fragmentation du commerce mondial- Les Echos](#)
- [Report de congés non pris : quid de l'application de la jurisprudence européenne ? – Acteurs Publics](#)
- [Des pistes pour une meilleure régulation de l'intelligence artificielle – Acteurs Publics](#)
- [Les entreprises familiales ukrainiennes, au cœur de la résistance en temps de guerre – The Conversation](#)
- [Gaz russe : « l'Europe risque un Lehman Brothers de l'énergie » - Les Echos](#)

ARTICLES DE PRESSE

Royaume-Uni : les exportateurs français à la traîne dans l'ère post-Brexit – Le Moci



Shutterstock

L'accord de libre-échange signé en décembre 2021 par le Royaume-Uni et l'Union européenne ouvre de belles perspectives aux entreprises françaises. Pourtant, elles tardent à en saisir toutes les opportunités. Un effet durable du Brexit ou une simple période de transition, alimenté par une mauvaise conjoncture économique outre-Manche ? La réponse n'est pas simple, des pistes ont été fournies lors d'une table ronde de la [journée annuelle Accès au marché le 4 avril](#), consacrée aux perspectives post Brexit du marché britannique.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les exportations françaises de biens vers le Royaume-Uni sont en recul, elles sont passées de 34 à 28 milliards d'euros entre 2019 et 2021. Certes il y a eu un phénomène de stockage d'anticipation de la part des Britanniques en 2019 et 2020, et l'effet de la crise sanitaire. Mais le solde commercial, traditionnellement excédentaire, s'érode : il a atteint + 7,6 milliards d'euros en 2021, mais était à + 12,6 milliards d'euros en 2019.

Zéro droit de douane sur 87 % des produits échangés

Pourtant, le Royaume-Uni et l'Union européenne ont signé **un accord de libre-échange et de coopération de grande ampleur en décembre 2020**.

D'après **Lionel Mesnildrey**, ministre Conseiller à la Délégation de l'UE au Royaume-Uni, c'est même un des « *accords les plus aboutis* », créant « *une zone de libre-échange sans précédent* » tout en intégrant des exigences normatives élevées dans les domaines de l'environnement, des conditions de travail, des aides d'Etat. Plus ambitieux que les autres accords commerciaux sur le plan douanier, « *il a éliminé pratiquement tous les tarifs* », a-t-il rappelé. De fait, 87 % des produits échangés entre les deux blocs sont exemptés de droits de douane.

Assiste-t-on à une **désaffection des entreprises françaises** pour un marché britannique qui reste le cinquième partenaire commercial de la France, à l'export comme à l'import ?

Une chose est sûre, si l'accord commercial maintient une très grande ouverture pour les échanges de biens entre les deux blocs, le **rétablissement des formalités douanières aux frontières** a désorienté nombre d'opérateurs qui n'y étaient pas préparés, d'autant plus que l'administration britannique a brillé par ses retards.

Le « Big Bang » des formalités douanières

Selon **Jean-Michel Thilier**, pour les services douaniers français, le Brexit a été un vrai « *Big Bang* » dès la première année : délivrance de **titres de transit en hausse de 60 %**, **déclarations d'importation en hausse de 30 %**, nombre de **déclarations douanières multiplié par 6**.

Les achats anticipés, côté britannique, ont permis toutefois d'éviter les embouteillages monstres au moment de l'entrée en vigueur du Brexit, le 1er janvier 2021 : « *le trafic est à la normal, avec 3,6 millions de camions à l'année* ». Et la mise en place du nouveau système douanier électronique côté français a été un succès : « *la frontière intelligente a bien fonctionné* » a souligné Jean-Michel Thilier.

En revanche, côté **britannique, le manque de préparation** a causé bien des soucis aux opérateurs. « *La mise en œuvre n'a pas été équilibrée* », a estimé Jean-Michel Thilier. Les Britanniques ont été en retard pour mettre en place leurs dispositifs de traitement des déclarations et de contrôles douaniers.

Témoin, les **reports successifs des nouveaux contrôles douaniers** sur les marchandises en provenance de l'UE. Les contrôles **sanitaires et phytosanitaires**, aujourd'hui attendues pour juillet 2022. Et la rumeur d'un nouveau report circule. Même

le **nouveau marquage obligatoire britannique UKCA**, qui succède à l'ancien marquage CE, a été reporté deux fois : son entrée en vigueur est à présent prévu pour le 1er janvier 2023.

« Il existe encore des entreprises qui payent des droits de douanes »

Au-delà de ces « couacs » administratifs, le **manque d'expérience et de savoir-faire** en matière de formalités douanières a été un frein pour de nombreuses PME des deux côtés de la Manche. *« 30 000 entreprises françaises exportent au Royaume-Uni, mais trois quarts seulement avaient déjà exporté hors de l'UE »*, a expliqué **Frédérique Lefèvre**, directrice général adjointe du bureau de Business France à Londres. Pour le quart restant, l'apprentissage des formalités douanières et réglementaires a pu avoir un effet rédhibitoire ou prendre du temps.

De fait, le **taux d'utilisation des préférences commerciales** contenues dans l'accord de libre-échange conclu en décembre 2021 entre l'UE et le Royaume-Uni **stagne à 76 %**. *« Il existe encore des entreprises qui payent des droits de douanes alors qu'elles pourraient en être exemptées »* a observé Frédérique Lefèvre. Si les entreprises présentes depuis longtemps sur le marché britannique étaient bien préparées à ce choc réglementaire, celles qui opéraient via des acteurs locaux ont parfois eu de mauvaises surprises. Concernant les **Incoterms**, les EXW (dans lequel l'acheteur s'occupe de tout, y compris des formalités) ou DDP (dans lequel c'est le vendeur qui s'occupe de tout) qui étaient fréquemment utilisés avant le Brexit doivent être urgemment abandonnés au profit d'Incoterms plus adaptés au commerce avec un pays tiers, non membre de l'Union douanière, comme on a eu l'occasion de le souligner dans nos colonnes ([cliquez ICI](#)). Mais les habitudes ont parfois la vie dure.

Phase transitoire ?

Hausse des frais administratifs, nécessité de se réorganiser, absence de compétence en matière douanière ou de fiscalité, mauvaise maîtrise des Incoterms, nouvelles règles de marquage des produits britanniques, retards britanniques dans la mise en œuvre de leur nouveau système de déclaration douanier...

A l'instar de Mark & Spencer, même de grands acteurs ont préféré jeter l'éponge. *« Sur un an, un quart des colis en BtoC revient à l'expéditeur »* a encore souligné Frédérique Lefèvre. Dans l'agroalimentaire, notamment, le rôle des importateurs sur le marché britannique est devenu clé pour assurer le bon fonctionnement des opérations.

Reste que cela n'est peut-être qu'une **phase transitoire**, le temps que les opérateurs des deux côtés se rodent aux nouvelles règles du commerce et s'emparent de toutes les possibilités offertes par l'accord commercial UE / Royaume-Uni. « *Les entreprises ont commencé à faire jouer l'origine préférentielle* », a notamment observé Jean-Michel Thilier.

Alors que côté britannique, le cadre réglementaire n'est pas encore stabilisé, ce dernier conseille aux entreprises exportatrices de « *sécuriser les contrats* » avec, notamment, un soin particulier à apporter au **choix de l'Incoterm** et à la **clause d'origine** du produit. Les **cellules de conseil aux entreprises de la Douane** peuvent être de bon conseil dans ce domaine, y compris les aspects préférences commerciales. Pour les entreprises françaises qui ont cessé d'exporter vers le Royaume-Uni, il n'est que temps de s'y mettre.

Christine Gilguy

* * *

L'économie russe s'enfonce inexorablement dans la récession – La Tribune

Soumise à des sanctions croissantes, la Russie voit son activité économique de plus en plus limitée. Dernière en date, la perte de sa clause de nation la plus favorisée qui est en train de transformer le pays en un Etat paria dans le commerce international. La récession pourrait atteindre jusqu'à 10% cette année, alors que l'inflation flirte avec les 17%.



"La politique délibérée des pays occidentaux est de créer artificiellement un défaut (sur la dette

souveraine) par tous les moyens", a critiqué le ministre des Finances russe, Anton Siluanov. (Crédits : Reuters)

"La prévision officielle devrait aboutir à une contraction de plus de 10% (du PIB)" en 2022, a prévenu ce mardi Alexeï Koudrine, ancien ministre des Finances de Vladimir Poutine entre 2000 et 2011, cité par l'agence de presse russe Ria Novosti.

Cette chute de l'activité qui va se poursuivre dans les prochains mois est le résultat des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie en réponse à l'invasion de l'Ukraine décidée par Moscou le 24 février dernier. Selon l'estimation de Focus Economics, un cabinet d'expertise spécialisé dans la prévision économique, la récession pourrait atteindre 8,4% en 2022. Il s'agit là d'une révision spectaculaire de 9,1 points de pourcentage par rapport à son estimation de février! Et le pays devrait être toujours en récession en 2023, avec - 0,8%. *"Le départ des entreprises étrangères est en train de faire chuter les investissements, tandis que la hausse de l'inflation, la détérioration du marché du travail, des taux d'intérêt élevés et la faiblesse du rouble devraient réduire les dépenses privées",* souligne Focus Economics.

Le poids du secteur de l'énergie

La Russie a la particularité de dépendre en large part de son secteur de l'énergie. Avant la guerre en Ukraine, il pesait en valeur 20% à 25% du PIB, 65% des exportations et 30% des revenus du budget du pays. C'est la raison pour laquelle Volodymyr Zelensky, le président ukrainien, martèle que les Européens doivent suspendre tout achat d'hydrocarbures russes pour faire plier Moscou. Une décision qui fait l'objet d'un débat intense qui divise les Etats européens dont certains, comme l'Allemagne, l'Italie ou encore la Hongrie ont des économies très dépendantes de ces importations. A ce jour, seuls les achats de charbon ont été interdits. Selon le site CREA, qui trace au quotidien depuis le 24 février ces achats d'hydrocarbures, 30,4 milliards d'euros ont été versés à la Russie (dont 19 milliards d'euros pour le seul gaz).

Vendredi dernier, une nouvelle sanction de taille a été ajoutée à la liste : la suppression par les Etats-Unis de la clause de la nation la plus favorisée pour la Russie - la Biélorussie est également sanctionné -, qui lui permettait de bénéficier des mêmes avantages commerciaux que tout autre État, pour l'importation d'un produit similaire. Cette restriction va autoriser tout pays à imposer des taxes douanières sur les importations russes. Une nouvelle étape qui transforme le pays en État paria comme la Corée du Nord.

Signe de cette asphyxie progressive, Moscou été incapable d'honorer le 4 avril le paiement de coupons sur des euro-obligations libellées en dollars, proposant un versement en roubles. Ce qui a entraîné l'abaissement par [l'agence de notation Standard & Poor's](#) de sa note de crédit d'émetteur en devises étrangères au statut de "défaut sélectif". La note de crédit d'émetteur en devise locale reste "sous surveillance avec implications négatives". Une dégradation qui la rapproche inexorablement du défaut qu'elle a pu éviter jusqu'à maintenant. *"La Russie a essayé de bonne foi de rembourser les créanciers extérieurs en transférant les montants correspondants en devises étrangères pour payer notre dette.*

Néanmoins, la politique délibérée des pays occidentaux est de créer artificiellement un défaut par tous les moyens", a critiqué le ministre russe des Finances, Anton Siluanov, agitant la menace de poursuites judiciaires. Certaines entreprises n'ont déjà pas pu honorer des remboursements libellés en dollars, comme RZD, la société des chemins de fer russes, ou le groupe minier producteur de diamants Alrosa.

Une inflation à 16,7%

Sur le front intérieur, les ménages russes doivent faire face à une flambée de l'inflation qui s'est affichée à 16,7% en mars sur un an, après 9,15% en février. La hausse des prix est notamment soutenue par la faiblesse du rouble qui renchérit le coût des importations et la réduction de l'offre de biens de consommation qui fait grimper les prix de l'alimentation et de l'énergie. Les experts de Focus Economics prévoient un taux de 19,9% en 2022 et de 12% en 2023.

Pour soutenir sa devise, la Banque centrale russe avait dès le 28 février doublé ce taux à 20% pour stabiliser l'environnement macro-économique, avant de le baisser à 17% le 8 avril pour enrayer la hausse de l'inflation. Il devrait s'établir autour de 18,69% à la fin de l'année et à 11% en 2023. La hausse générale des prix pèse en effet sur l'activité manufacturière. L'indice PMI est tombé à 44,1 en mars (le passage sous le seuil des 50 signifie une contraction de l'activité), après s'être déjà contracté à 48,6 points en février. Il s'agit de son plus bas depuis 22 mois. La baisse est encore plus spectaculaire dans le secteur des services où encore positif en février, à 52,1 points, il a plongé à 38,1 en mars.

Moindre mal, la devise russe s'est stabilisée à son niveau d'avant la guerre. Mardi, le dollar s'échangeait autour de 83 roubles, et l'euro autour des 91 roubles. *"Les interventions de la Banque centrale russe ont permis au rouble de regagner le terrain perdu depuis mars (le dollar s'échangeait alors à plus de 130 roubles) après la dégradation de sa dette souveraine en catégorie "junk", rappelle Focus Economics. La Banque centrale russe a supprimé depuis lundi la commission de 12% appliquée sur l'achat de devises étrangères et lèvera l'interdiction de vendre des devises aux particuliers à partir du 18 avril.*

Le rouble bénéficie d'un soutien sous la forme de l'obligation faite aux entreprises exportatrices, notamment dans le secteur des hydrocarbures, de changer en roubles au minimum 80% des devises étrangères qu'elles perçoivent de leurs ventes.

Un impact sur la croissance mondiale

Cette adaptation à l'évolution des sanctions pourrait toutefois trouver des limites. A Kiev, vendredi, la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, rendant visite au président ukrainien a prédit [que "la Russie va sombrer dans la décomposition économique, financière et technologique"](#). Mais cette volonté pourrait trouver, elle aussi, des limites, notamment sur l'impact sur l'économie mondiale. *« Les négociations actuelles entre l'Ukraine et la Russie pourraient déboucher sur un accord de cessez-le-feu. Mais elles pourraient également ne pas aboutir, et une nouvelle escalade n'est pas à exclure. Dans ce*

cas, qui impliquerait des sanctions et contre-sanctions encore plus dures, l'inflation mondiale pourrait atteindre 7% en 2022, et la croissance économique se limiter à +2,5%, avant une entrée en récession de l'économie mondiale en 2023 (-0,3%) », avertit Ana Boata, directrice de la recherche économique d'Allianz Trade.

Robert Jules

* * *

La Russie remporte une première victoire dans la bataille du rouble – Les Echos

Au prix de mesures exceptionnelles et coûteuses, la Russie est parvenue à redresser le rouble, revenu à son niveau d'avant-guerre, et à stabiliser ses marchés financiers. La Banque de Russie relâche un peu les contraintes pour ne pas pénaliser une croissance attendue en forte baisse. Le gaz est son allié dans la bataille du rouble.



Le rouble a connu une tempête (ici, un bureau de change à Moscou le 28 février) avant d'opérer un redressement spectaculaire. (Andrey Rudakov/Bloomberg)

La devise russe confirme son redressement spectaculaire malgré le chaos en Ukraine. Le dollar s'établit ainsi à 84 roubles, soit son niveau au moment de l'invasion de l'Ukraine. Il avait même chuté en dessous, à 79 roubles, la semaine passée. L'euro vaut 91 roubles, soit moins que les 94 d'avant le début de la guerre. Ce rebond s'est effectué dans des volumes très faibles sur le marché russe, dominé par les entreprises et quelques banques

comme [Gazprombank](#) . Sur le dollar-rouble, l'activité quotidienne a été de 3 milliards de dollars en avril contre environ 20 milliards début janvier.

Le rouble perd encore 11 % contre le dollar et 7 % par rapport à l'euro cette année. Depuis [sa réouverture le 24 mars](#) , la Bourse de Moscou a grimpé jusqu'à 13 %, début avril, avant de reculer et [se stabiliser](#) .

Assouplissements

« La fourniture de liquidité par la Banque de Russie a stabilisé le système bancaire. Beaucoup de banques sont dépendantes de la liquidité de la Banque centrale. D'autres ont préféré augmenter leurs dépôts à la Banque de Russie plutôt que d'alimenter le marché interbancaire compte tenu des incertitudes », constatent Elina Ribakova et Benjamin Hilgenstock, économistes à l'Institut de la finance internationale (IIF).

Fort de ses succès, payés au prix fort et dans l'urgence, la Banque de Russie a pu relâcher un peu les autres contraintes (baisse des taxes sur les transactions sur les changes, accès plus facile des particuliers aux devises étrangères au travers de leur banque...). Elle a aussi abaissé de 20 % à 17 % ses taux d'intérêt. Elle les avait plus que doublés le 28 février, les portant de 9,5 % à 20 % pour faire face à la crise et au plongeon du rouble. Elle n'a pas exclu d'autres assouplissements pour limiter la contraction de l'activité cette année, peut-être lors de sa prochaine réunion du 29 avril.

« Ce choc extraordinaire conduira à des changements de grande ampleur. Le difficile processus d'adaptation à ces nouvelles conditions conduira inévitablement à une chute du PIB, mais l'économie russe parviendra à revenir à une trajectoire de croissance », estime [Elvira Nabiullina](#) , la gouverneur de la Banque de Russie. Le surplus de la balance des paiements courants a atteint un record de 58 milliards de dollars au premier trimestre grâce à [l'envolée des prix du gaz](#) . Il pourrait atteindre 200 à 250 milliards de dollars cette année grâce à la baisse des importations russes et au maintien du niveau élevé des exportations de gaz et pétrole, mais aussi de leur cours selon l'IIF.

Une valeur politique symbolique

« Grace à une approche dirigiste et bureaucratique, qui avait été abandonnée dans les années 1990, la Banque centrale s'assure un flux de devises étrangères généré par ses exportations de gaz et de pétrole afin de payer les importations essentielles de la Russie. La remontée du rouble aura sans doute un effet limité pour contenir l'inflation, mais Vladimir Poutine y attache probablement une valeur politique symbolique », estime Patrick Honohan,

dans un point de vue publié par le Peterson Institute for International Economics. Pour payer le gaz russe, les importateurs européens donnent leurs euros à des banques russes, qui les convertissent ensuite en roubles à un taux défini par la Banque centrale, pour les livrer aux groupes énergétiques russes.

La Russie peut ainsi reconstituer son matelas de sécurité en devises étrangères grâce à des banques comme Gazprombank, laquelle est devenue le bras armé de la Banque de Russie dans la bataille du rouble.

Yuan, or

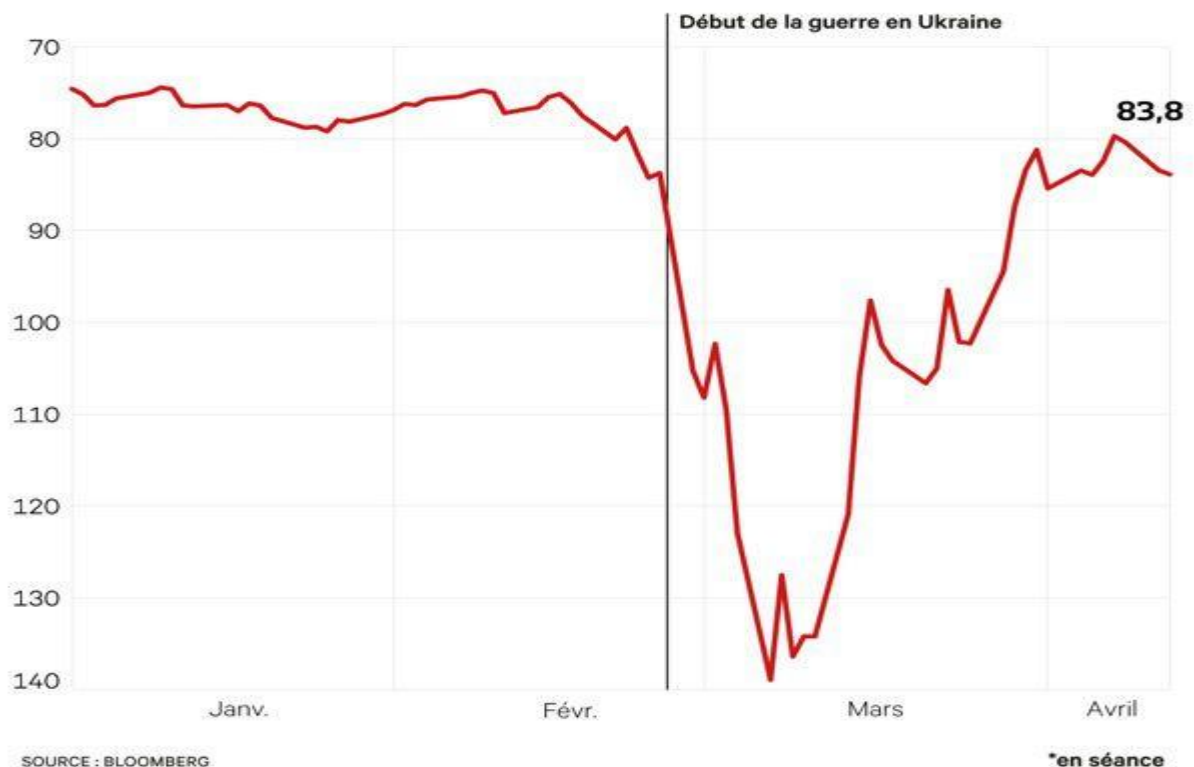
Le gouverneur de la Banque de Russie a déclaré devant le Parlement que son pays avait assez d'actifs de diversification encore à sa disposition après que les Etats-Unis et leurs alliés ont imposé un gel de ses avoirs. Début janvier, 17,1 % de ses actifs étaient investis sur la dette chinoise et 21,5 % sur l'or. Depuis 2014, ses investissements sur le métal précieux ont plus que doublé. La Banque centrale s'engage à acheter de l'or au prix de 5.000 roubles (55 euros) le gramme dans les trois mois, soit en dessous du cours actuel (58 euros). Elle compte sur un soutien patriotique de ses citoyens pour lui apporter leur or.

Un peu plus du tiers des actifs de la Banque centrale (33,9 %) était investi sur l'euro en début d'année et 10,9 % sur le dollar, moitié moins qu'en 2021 (21,2 %). Près de la moitié de sa dette européenne (15,7 %) est « localisée » en Allemagne et donc gelée. Le gouverneur n'a pas précisé, à côté de l'or, les actifs étrangers qui étaient en Russie et qui échappaient ainsi aux sanctions. Dans la guerre économique et de l'information, la Banque de Russie a décidé qu'elle ne dévoilerait plus la répartition de ses actifs selon leurs devises. Elle donnera seulement le montant de ses réserves chaque semaine et chaque mois. Elle ne donnera plus aucune indication à ses adversaires sur ses progrès en matière de [dédollarisation](#) . Ses actifs, gelés ou non, sont de l'ordre de 604 milliards de dollars.

« L'économie russe et son système financier s'adaptent à un nouvel environnement de contrôle des prix et des capitaux, d'autarcie, ce qui stabilise ses marchés », estiment les économistes de l'IIF. Une économie sur la voie de l'autarcie a moins besoin de devises étrangères pour se procurer des biens.

Le redressement du rouble

Dollar en roubles, en échelle inversée



 Les Echos

La Russie a réussi à redresser le rouble au prix de mesures exceptionnelles, difficilement tenables dans la durée.

Nessim Aït-Kacimi

* * *

L'OMC redoute une fragmentation du commerce mondial- Les Echos

L'Organisation mondiale du commerce revoit ses prévisions à la baisse. Le commerce international de marchandises devrait progresser de 0,5 % à 5,5 % cette année. Tout dépendra de la résolution du conflit ukrainien et de la maîtrise de la pandémie du Covid-19 dans le monde. Sans évoquer une démondialisation des échanges, l'OMC craint une fragmentation du commerce par l'émergence de blocs rivaux.



L'arrêt du fonctionnement du port ukrainien de Marioupol empêche les exportations de céréales du pays provoquant une flambée des prix alimentaires dans le monde. (Valentin Sprinchak/TASS/Sipa USA)

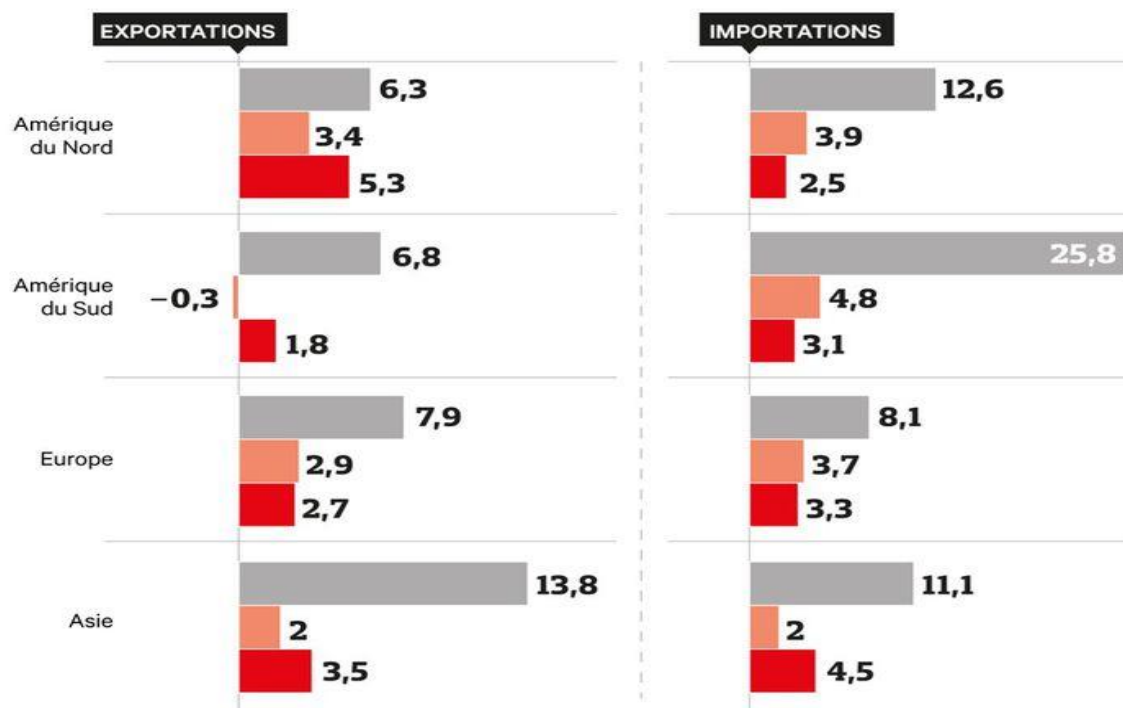
Les augures ne sont guère favorables. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) craint un bouleversement des relations commerciales dans les prochaines années au regard de la guerre en Ukraine et des conséquences de la pandémie du Covid-19.

« Il existe un risque de fragmentation, de découplage commercial. Le coût pour l'économie mondiale serait très élevé », a averti la directrice générale de l'Organisation, Ngozi Okonjo-Iweala, lors d'une conférence de presse mardi à Genève. « L'histoire nous enseigne que diviser l'économie mondiale en blocs rivaux et tourner le dos aux pays les plus pauvres ne mènent ni à la prospérité ni à la paix », a-t-elle insisté.

Dans une [première analyse](#), le gendarme du commerce avait déjà averti que le conflit en Ukraine pourrait effacer la moitié de la croissance du commerce mondial attendue en 2022, voire à long terme, et mener à une « désintégration de l'économie mondiale en blocs distincts », organisés en fonction de considérations géopolitiques.

Le commerce de marchandises dans le monde

Variation annuelle en % 2021 2022 (prévisions) 2023 (prévisions)



SOURCE : OMC *Communauté des Etats indépendants (Russie et onze des anciennes républiques soviétiques)



Réorganisation des chaînes de valeurs

Pour l'heure, les analystes de l'OMC n'évoquent pas encore de tendance claire à la démondialisation du fait des tensions géopolitiques.

« Nous observons seulement une réorganisation des chaînes de valeurs », a indiqué Robert Koopman, l'économiste en chef de l'OMC. « Nous ne voyons pas une tendance à la relocalisation des activités. Tout au plus une réorganisation des chaînes de production des entreprises vers des pays considérés comme amis. Si le risque est réel, il ne faut pas en exagérer le phénomène », a souligné la patronne de l'OMC.

Nous ne voyons pas une tendance à la relocalisation des activités. Tout au plus une réorganisation des chaînes de production des entreprises vers des pays considérés comme amis.

Ngozi Okonjo-Iweala Directrice générale de l'OMC

Dans l'immédiat se profile une décrue de la croissance du commerce mondial. Pour ses nouvelles prévisions, l'OMC anticipe une hausse moyenne des échanges de 3 % cette année contre une prévision de 4,7 % à l'automne dernier . Bien sûr, le conflit ukrainien en déstabilisant les chaînes de production et les sanctions infligées à la Russie constituent un rude coup pour les échanges commerciaux. Mais l'OMC insiste sur la grande incertitude de ses prévisions.

BREAKING: WTO revises its 2022 trade forecast downwards to 3% from 4.7% previously as the Russia-Ukraine conflict and continued [#COVID19](#) lockdowns weigh on world trade. The latest [#WTOForecast](#) is here: <https://t.co/MZMzwy5WdZ> pic.twitter.com/Au72i7ZWsW

— WTO (@wto) [April 12, 2022](#)

Manquant de données sur la croissance du PIB mondial et sur les échanges commerciaux en ce début d'année, l'Organisation n'a pu que formuler des hypothèses à partir de données du quatrième trimestre 2021. « La croissance du commerce de marchandises sera comprise entre 0,5 % et 5,5 % », a ainsi détaillé Ngozi Okonjo-Iweala.

Incertitude chinoise

Pour les économistes de l'Organisation, il est à craindre que l'on soit plus proche du bas de la fourchette. Car il n'y a pas que les conséquences du conflit ukrainien. Un autre péril menace : l'évolution de la pandémie en Chine. « Les confinements en Chine destinés à empêcher la propagation du Covid-19 perturbent de nouveau le commerce maritime, à un moment où les pressions dans les chaînes d'approvisionnement semblaient s'atténuer.

Cela pourrait conduire à de nouvelles pénuries [...] et à une inflation plus élevée », alerte l'OMC. Une hausse supplémentaire de l'inflation, en occasionnant une réduction de la consommation et une baisse des investissements ne manquerait pas d'entraver un peu plus les échanges commerciaux fortement dépendants de la demande.

Difficiles négociations

A deux mois de la prochaine réunion des 164 ministres du Commerce à Genève, la directrice générale a rappelé l'importance d'une coopération multilatérale. « L'OMC peut jouer un rôle central en offrant une enceinte où les

pays peuvent débattre de leurs divergences sans avoir recours à la force », a-t-elle martelé.

Certes, mais les négociations en cours sont plus difficiles au regard des tensions géopolitiques actuelles. Les discussions relatives aux subventions illégales à la pêche, aux droits de propriété intellectuelle sur les vaccins ou l'accès aux marchés agricoles, trois sujets majeurs de cette ministérielle, sont plus ardues. Les réunions plénières ont cédé la place à des entretiens bilatéraux ou à des consultations en comité restreint. Quant à la réforme du fonctionnement même de l'Organisation, elle pourrait mener à de premiers résultats... dans deux ans.

Richard Hiault

* * *

Report de congés non pris : quid de l'application de la jurisprudence européenne ? – Acteurs Publics

“Les dispositions des décrets relatifs aux congés annuels des fonctionnaires français, en ce qu’elles ne prévoient pas le report des congés non pris en raison d’un congé de maladie, sont incompatibles avec la directive européenne sur l’aménagement du temps de travail”, souligne le député socialiste Régis Juanico. Pas besoin de réécrire les textes, lui répond le gouvernement : “le droit communautaire s’impos(e) directement aux citoyens européens”.

À quand un texte réglementaire pour intégrer la jurisprudence européenne sur la question du report des congés non pris dans la fonction publique ? Ce n’est pas à l’ordre du jour, fait savoir le gouvernement dans une [réponse](#) à une question écrite du député socialiste Régis Juanico.

“Le droit communautaire s’impos(e) directement aux citoyens européens, sans qu’il soit nécessaire pour les États membres de le retranscrire par des actes juridiques nationaux, rappelle l’exécutif dans cette réponse. Une clarification du droit applicable en matière de report de congés annuels pour cause de maladie ne pourrait d’ailleurs être envisagée que dans le cadre d’une approche commune aux trois versants de la fonction publique.” La réponse émane du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Complexité d'appréhension et d'application dans la territoriale

Le parlementaire interrogeait en effet précisément le gouvernement sur la situation qui prévaut dans la fonction publique territoriale. Une situation *“pas satisfaisante”* à ses yeux : *“La question du report des congés n'est pas facile à appréhender et encore moins à appliquer, notamment dans les collectivités qui ne disposent pas toujours de services RH spécialistes du droit européen”*.

Le député pointait notamment une *“incertitude”* s'agissant de la non-évolution de la réglementation française en la matière. *“Les dispositions des décrets relatifs aux congés annuels des fonctionnaires français, en ce qu'elles ne prévoient pas le report des congés non pris en raison d'un congé de maladie, sont incompatibles avec la directive européenne sur l'aménagement du temps de travail”*, expliquait Régis Juanico dans sa question.

À l'heure actuelle, en effet, un décret de novembre 1985 sur les congés des territoriaux pose le principe selon lequel les congés dûs pour une année ne peuvent être reportés sur l'année suivante. Sauf autorisation exceptionnelle donnée par l'autorité territoriale.

Primauté de la directive européenne

En 2009 et 2011, malgré tout, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a estimé que la directive européenne sur le temps de travail faisait obstacle à l'extinction du droit au congé annuel lorsque le travailleur a été en congé maladie. Application du droit communautaire oblige, il n'y a donc pas besoin de modifier les textes réglementaires, selon l'exécutif.

“Les agents publics placés en congé de maladie peuvent donc bénéficier du report des congés annuels non pris”, souligne ainsi le gouvernement dans sa réponse en se référant aussi à la jurisprudence du Conseil d'État.

Ce droit au report des congés non pris n'est pas pour autant illimité puisqu'il *“s'exerce dans les limites définies par le juge communautaire”*. Ce dernier estime en effet *“qu'une demande (...) présentée au-delà d'une période de quinze mois [suivant] l'année au titre de laquelle les droits à congés ont été ouverts*

(...) *peut être rejetée par l'employeur*". D'autre part, ce report doit s'exercer dans la limite d'un congé de quatre semaines.

PAR BASTIEN SCORDIA

* * *

Des pistes pour une meilleure régulation de l'intelligence artificielle – Acteurs Publics

Dans un avis publié le 7 avril, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme alerte sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur les droits fondamentaux. Elle recommande notamment d'interdire purement et simplement certains usages de l'IA, comme la notation sociale des individus ou la reconnaissance faciale dans l'espace public.

C'est un appel à ne pas franchir de ligne rouge. Et surtout à en définir. La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) s'est penchée sur l'articulation entre le développement de l'intelligence artificielle (IA) et la préservation des droits fondamentaux. Un travail [rendu public le 7 avril](#), alors que la Commission européenne a présenté, il y a tout juste un an, un projet de règlement européen sur l'IA.

Celui-ci trace, à juste titre selon la CNCDH, des lignes rouges, à savoir des usages de l'IA à proscrire purement et simplement, *"au regard de l'ampleur de leur impact sur les droits et libertés fondamentaux"* : l'identification biométrique en temps réel dans l'espace public à des fins répressives, l'utilisation par les autorités publiques de systèmes de notation sociale des personnes en fonction de leur comportement ou de caractéristiques personnelles, et enfin l'utilisation de systèmes *"reposant sur des composants subliminaux que les personnes ne peuvent pas percevoir, ou exploitant les fragilités des enfants et des personnes vulnérables en raison de leur âge ou de*

leurs handicaps physiques ou mentaux, et qui, en altérant leur comportement, peuvent leur causer un préjudice, physique ou psychologique”.

Mais ces lignes rouges comportent un certain nombre de limites, pour l'autorité indépendante. L'interdiction de la notation sociale ne concerne ainsi explicitement que les autorités publiques, tandis que pour la reconnaissance faciale, l'interdiction se borne aux utilisations en *“temps réel”* et prévoit 3 exceptions : pour la recherche de victimes potentielles comme des enfants disparus, la prévention d'une menace imminente et spécifique pour la sécurité des personnes, et enfin la détection d'auteurs présumés d'une infraction pénale, avec pour effet de vider *“d'une grande partie de son effectivité l'interdiction de principe”*. La Commission nationale consultative plaide donc pour une interdiction de toute identification biométrique à distance dans l'espace public, à l'exception de la détection d'un danger grave et imminent pour la sécurité des personnes et celles des établissements et installations d'importance vitale.

Les risques de la justice prédictive

La CNCDH préconise en outre d'étendre le champ des interdictions à d'autres domaines. Et tout particulièrement à celui de la justice, où les controverses vont bon train sur une possible évolution vers la justice prédictive, comme l'a démontré, encore récemment, l'épisode de l'algorithme DataJust. Reprenant l'exemple des logiciels utilisés aux États-Unis pour calculer le risque de récidive des condamnés, l'institution déplore un manque de transparence remettant en cause *“leur compatibilité avec les droits fondamentaux des personnes et la garantie des droits de la défense”*.

Même s'il est impossible, en France, de fonder une décision de justice sur un traitement automatisé, certains usages d'aide à la décision, comme pour le calcul des indemnités pour préjudice corporel par DataJust, restent possibles. Le tout sans apporter, selon la CNCDH, de garanties suffisantes pour *“endiguer le risque d'une reprise quasi systématique des résultats de la machine”* par le juge. Plus inquiétant

encore, l'utilisation d'algorithmes – dont le code source informatique reste soumis au secret des affaires – par la justice, même pour assister le juge, pourra *“éveiller des doutes chez le justiciable à l'égard de son impartialité, écrit l'institution. Or le juge ne doit pas seulement être indépendant et impartial, il doit également en donner l'apparence. C'est donc le droit à un procès équitable qui est ainsi remis en cause par ce type de logiciel”*. L'avis ne cite néanmoins aucun usage à prohiber, et appelle à conduire d'abord une réflexion plus approfondie sur les atouts et limites de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les procédures juridictionnelles.

Contrôle humain et droit au paramétrage

Pour prévenir toutes dérives, la CNCDH défend une vigilance totale et permanente sur les effets des systèmes d'IA sur les droits fondamentaux, tout au long de leur cycle de vie, de leur développement à leur déploiement, en passant par leur utilisation. Une vigilance à laquelle tout utilisateur d'un tel système doit être particulièrement attaché, en conduisant lui-même une évaluation très précise de l'impact du recours à ce système sur les droits fondamentaux, et plus globalement de son utilité et de sa pertinence, au regard des risques encourus. C'est sur la base de ces évaluations, notamment, que les parties prenantes devront être impérativement consultées, selon la CNCDH, avant tout déploiement, qu'il s'agisse des représentants du personnel ou des personnes visées par le système d'IA.

Dans le cas plus spécifique des décisions concernant des individus, la CNCDH recommande de faire œuvre de davantage de transparence sur l'utilisation d'algorithmes, notamment par les administrations, de *“garantir une intervention humaine pour le contrôle des décisions individuelles issues d'un système d'IA”* et d'assurer aux usagers du service public *“le maintien systématique d'un accès alternatif à un agent humain”*. Elle défend par ailleurs la capacité, pour la personne concernée par la décision, d'intervenir sur cette décision grâce à un *“droit au paramétrage”*. Il s'agirait, ainsi, de permettre aux personnes non seulement de pouvoir regarder sous le capot, mais aussi d'intervenir sur le moteur pour jouer sur

les critères pesant dans le processus de décision. Ou, à défaut, de pouvoir demander un réexamen de la décision par un être humain. L'effectivité de ces droits au paramétrage et au réexamen par les bénéficiaires, tout comme la qualité de la supervision par les utilisateurs des systèmes d'IA dépendront néanmoins de la bonne éducation, information et formation de toutes les personnes impliquées.

PAR EMILE MARZOLF

* * *

Les entreprises familiales ukrainiennes, au cœur de la résistance en temps de guerre – The Conversation

Auteur

1.

Rania Labaki

Directrice de l'EDHEC Family Business Centre, EDHEC Business School



Les dirigeants ukrainiens se disent aujourd'hui animés par un « rêve commun » autour d'une nation florissante et indépendante portée par ses familles et ses entreprises. Ronaldo Schemidt/AFP

À l'heure où les combats font encore rage, les entreprises familiales ukrainiennes affichent une capacité de résistance, d'organisation, et un esprit de solidarité puisés dans leur culture de la résilience sans cesse renouvelée, voire renforcée à travers l'histoire.

Selon la définition retenue au niveau de la Commission européenne, une entreprise, quelle que soit sa taille, est une entreprise familiale si la majorité des droits décisionnels (directs ou indirects) appartiennent au(x) membre(s) de la famille qui a ou ont créé ou acquis le capital de l'entreprise,

avec au moins un représentant de la famille formellement impliqué dans la gouvernance de l'entreprise.

Après avoir étudié les dynamiques de résilience des entreprises familiales, notamment ukrainiennes, pendant la crise du Covid-19 pour un travail de recherche (prochainement présenté à l'International Family Enterprise Research Academy Conference), je me suis livrée à une première analyse de leurs comportements et de leurs perspectives au cours des premières semaines endurées au sein d'une nation en état de guerre.

En Ukraine, les entreprises familiales, généralement dirigées par la première et/ou la deuxième génération en raison de l'histoire socialiste du pays, jouent un rôle prédominant dans l'économie. Selon une étude de Lviv Business School (en ukrainien), leurs dirigeants estiment que les valeurs et les objectifs stratégiques priment sur les facteurs matériels et financiers. La notion de la responsabilité envers des objectifs communs se retrouve notamment au cœur de leurs pratiques.

Ma collecte de données a été articulée autour de trois grandes questions. Comment ces entreprises contribuent-elles à l'effort de résistance ? Comment leur gouvernance favorise-t-elle le redéploiement de leurs activités ? De quel soutien ont-elles besoin pour perdurer ?

« Ukrainian spirit »...

La force d'un véritable « ukrainian spirit » semble ressurgir au cours de cette crise. Inscrit dans l'ADN d'une population dont les générations successives ont traversé des crises majeures au cours des dernières décennies, il s'incarne aujourd'hui dans la volonté des familles ukrainiennes à la tête des entreprises familiales de poursuivre leur activité économique et de continuer à croître en dépit de tous les défis.

Comme l'illustre Rostyslav Vovk, le co-dirigeant de l'entreprise Kormotech, fabricant de produits alimentaires pour chats et chiens, au cours de la troisième semaine du conflit « Nous avons eu hier une réunion stratégique. Nous devons être prêts pour le futur ».

Cet esprit s'articule autour d'un « rêve commun », expression reprise par les dirigeants que j'ai interviewés, autour d'une nation florissante et indépendante portée par ses familles et ses entreprises. À la clé, une résilience significative qui les anime et qui se renforce à travers les épreuves et les aléas de la guerre.

La résilience d'une entreprise familiale se définit comme un processus dynamique déclenché lors de l'avènement d'une adversité qui est perçue comme un défi par les membres de la famille parce que représentant une

menace pour l'homéostasie (ou l'équilibre) du système, ce qui est le cas de la guerre en Ukraine aux yeux des familles entrepreneuriales ukrainiennes.

Ce processus de résilience se développe à travers une adaptation progressive à l'adversité qui est facilitée par les capacités de l'entreprise familiale en termes d'absorption (ressources), de renouvellement (orientation entrepreneuriale), d'appropriation (récits et valeurs historiques) et de capital social (voir mon article à ce sujet publié au Japon dans l'ouvrage *The Family Business Yearbook 2022* chez Hakutou Shobou Editions).

Cercles de loyautés mutuelles

Cet « esprit ukrainien » est porté par les loyautés fortes qu'entretiennent les membres des familles dirigeantes de ces entreprises entre eux et avec les parties prenantes et inversement.

Ces entreprises familiales ont, en effet, tissé au cours de leur histoire des relations intra-, inter-générationnelles, et partenariales qui trouvent dans cette crise leur véritable sens. Au centre, la famille représente un noyau dur autour duquel gravite et s'organise un réseau de solidarités très fort. Et cela se vérifie sur le terrain.

L'entreprise Kormotech révèle ainsi que leurs partenaires se sont très rapidement manifestés en apportant leur soutien. Selon son dirigeant :

« Ils ne nous ont pas simplement demandé comme nous allions mais d'emblée comment pouvons-nous vous aider ? »

Les organisations auxquelles ces entreprises sont affiliées se mobilisent également en soutien. The Family Business Network International, le plus grand réseau d'entreprises familiales au monde présent dans 65 pays, s'est positionné publiquement en soutien aux entreprises familiales ukrainiennes. Les membres du réseau se sont mobilisés pour participer aux efforts humanitaires à la hauteur de leur expertise et de leurs secteurs d'activités.

À titre d'exemple, l'entreprise familiale Day Lewis Pharmacy au Royaume-Uni est venue à la rescousse dès la première semaine de guerre, contribuant à la collecte de médicaments, des équipements médicaux et de produits de première nécessité. Des réunions régulières permettent de tenir les membres du réseau informés, de partager les meilleures pratiques, et ainsi poursuivre cet effort de solidarité en temps de guerre.

Les dirigeants familiaux, quant à eux, sont très vite venus en soutien à leurs employés. D'une part, ils les ont aidés à s'organiser au niveau de leurs déplacements pour venir travailler dans l'entreprise familiale tout en veillant à leur sécurité et, d'autre part, ont contribué à l'organisation des déplacements et de l'hébergement des familles de leurs employés qui

quittent le pays vers les pays limitrophes. Ils ont également mis leur hébergement à disposition des proches fuyant les autres régions plus impactées par la guerre.

Les entreprises familiales ukrainiennes ont par ailleurs poursuivi leurs actions sur le terrain patriotique en participant à la création et la promotion de fonds destinés à soutenir l'armée dans son effort de guerre mais aussi à apporter de l'aide aux populations affectées.

Ainsi, l'ensemble des parties prenantes de ses entreprises familiales font bloc : le distinguo actionnaires, dirigeants, clients, fournisseurs, collaborateurs, communautés, gouvernement, disparaît. L'unité voire la fusion de tous ces cercles est de mise pour s'entraider et défendre leurs principes en vue de retrouver une homéostasie semblable à celle de l'avant-guerre, ou une nouvelle homéostasie, qui puisse leur permettre de réaliser le rêve commun.

« **Business as usual** »

L'agilité au cœur du modèle économique caractérise ces entreprises familiales faisant face aux enjeux de la guerre avec à la clé la gouvernance comme facilitateur. Elle permet de véhiculer les valeurs familiales de long terme, de promouvoir le capital patient et d'apporter des compétences clés notamment en matière de gestion des risques, nécessaire en période de crise.

Spécialisée dans la production alimentaire à base de viande de porc, l'entreprise familiale Barcom LLC située près de Lviv avec une chaîne de magasins à travers le pays, l'illustre bien. Dès les premières semaines de guerre, l'entreprise a été confrontée à des difficultés à la fois financières et d'approvisionnement : nourrir les animaux et payer les marchandises dans le contexte d'un système financier international et de crédit très perturbé.

Comme la majorité des entreprises familiales ukrainiennes, Barcom est une structure jeune et agile. Quoique récente, son expérience en matière de gouvernance lui a permis de rebondir de manière efficace lorsque l'invasion de l'Ukraine a été déclenchée.

Comme l'explique son dirigeant, Oleg Baran, l'entreprise a rapidement développé son dispositif de gestion des risques, initié lors de la pandémie du Covid-19, en l'adaptant à la crise actuelle. La cartographie des risques, élargie et affinée, a donné lieu à des actions stratégiques à mettre en œuvre selon différents scénarios, du plus pessimiste au plus optimiste en termes d'impact. L'entreprise poursuit son activité en l'adaptant graduellement en fonction de l'évolution du contexte grâce à cette matrice de gestion des risques.

L'entreprise a été ainsi capable de revoir rapidement son business model, au niveau des partenaires clés en matière de ressources financières et autres sources d'approvisionnement, en vue de remédier aux difficultés liées au paiement et au financement et au maintien de l'activité de production.

L'entreprise Kormotech a également poursuivi son activité en revisitant son modèle économique. Elle a contribué à la création de [Save Pets of Ukraine](#) qui vise à sauver les chiens et les chats qui souffrent de la guerre. En seulement deux semaines, elle a livré plus de 93 tonnes de nourriture pour les animaux dans le besoin. Plus de 200 refuges ou volontaires ont reçu une aide humanitaire. En capitalisant sur les donations étrangères à travers la fondation, l'entreprise alloue les produits nécessaires à la fondation qui lui permet de mener à bien sa mission. Ainsi, d'une part l'activité de l'entreprise familiale se maintient et d'autre part, elle permet de sauver des vies dans le monde animal.

L'élan de solidarité avec l'Ukraine a été également perceptible dans d'autres entreprises familiales européennes, et ce dès les deux premières semaines de guerre. Certaines, comme [Hermès](#), [Ikea](#) et [Swarovski](#), ont très vite affiché publiquement leur soutien aux Ukrainiens et pris des décisions arrêtant – du moins temporairement – leurs activités de vente et/ou de production en Russie tout en affichant un soutien permanent à leurs équipes locales.

Les entreprises parfois moins exposées en Ukraine et en Russie, contribuent autrement. Par exemple, la banque anglaise [C. Hoare & Co.](#) a dressé une liste d'organisations philanthropiques de confiance auxquels leurs clients peuvent avoir recours pour apporter de l'aide aux Ukrainiens. Des entreprises familiales de taille intermédiaire ont aussi montré l'exemple, comme [Heppner](#) où les collaborateurs ont initié une mobilisation solidaire et spontanée mettant à disposition le dispositif de transports logistiques pour acheminer l'aide en Ukraine.

D'autres organisations européennes dédiées aux entreprises familiales ont été également mobilisées. L'Institut des entreprises familiales en Pologne a réuni les entreprises familiales lors d'une [conférence annuelle](#) les 28-29 mars derniers et a invité des experts dont je fais partie à transmettre leurs connaissances pour les aider à faire face à ces temps d'hostilités et de guerre.

En attendant, un peu moins de deux mois depuis le début de la guerre, ces entreprises continuent à montrer l'exemple en tant qu'organisations résilientes avec leur business modèle agile et imbriqué autour de loyautés développées et en développement au service des parties prenantes.

* * *

Gaz russe : « l'Europe risque un Lehman Brothers de l'énergie » - Les Echos

Dans une interview aux « Echos », Jean-François Cirelli, ancien patron de Gaz de France, pointe un risque de dislocation des marchés gaziers européens en cas de rupture d'approvisionnement de la Russie. « Le marché gazier se retrouverait dans la même situation que le marché bancaire lors de la faillite de Lehman Brothers en 2008 », prévient-il.

Président du gestionnaire d'actifs BlackRock pour la France, la Belgique et le Luxembourg, Jean-François Cirelli était PDG de Gaz de France de 2004 à 2008. Après la fusion avec Suez, il est directeur général délégué du futur Engie jusqu'en 2014. Il a aussi été administrateur de l'énergéticien allemand Uniper de 2016 à 2020.

Comment qualifier ce qui se passe sur les marchés gaziers européens ?

Ils sont dans une situation d'extrême tension, avec des cours historiquement élevés, une volatilité des prix sans précédent et une inquiétude majeure sur [les volumes disponibles pour l'hiver prochain](#) . Malgré un hiver moins froid que la moyenne, les stockages souterrains sont vides. La tension était déjà là avant la guerre. Elle n'a fait que s'aggraver depuis le début de l'année et elle ne cessera pas de sitôt, car l'Europe veut essayer de se passer de son principal fournisseur, la Russie. La sécurité d'approvisionnement est devenue un sujet majeur qui dicte les prix.

Pourtant, Gazprom continue à livrer du gaz à l'Union européenne. Les marchés physiques et financiers sont donc déconnectés ?

Nous sommes dans une situation absolument inouïe. Non seulement les flux gaziers de Russie n'ont pas été interrompus, mais ils ont augmenté vers l'Europe ! De janvier à mars, ils ont progressé de 39 %, selon les calculs de Thierry Bros, professeur à Sciences Po. Même l'Ukraine continue à recevoir du gaz russe par pipeline, au beau milieu d'une guerre.

La Russie bombarde et massacre les Ukrainiens tout en continuant à leur vendre son gaz. A mon avis, Gazprom veut montrer qu'il reste un fournisseur fiable pour l'Europe envers et contre tout, comme il l'a toujours été depuis près

de cinquante ans. Les prix de marché ne reflètent pas cette réalité : ils anticipent une rupture d'approvisionnement .

Y a-t-il un risque que le marché s'effondre ?

Le risque d'effondrement serait réel en cas d'arrêt des flux de gaz russe, qui serait provoqué soit par un embargo européen , soit par une décision du Kremlin. Ce serait probablement un « Lehman Brothers de l'énergie ». Le marché gazier se retrouverait dans la même situation que le marché bancaire lors de la faillite de la banque américaine en 2008. Les prix partiraient dans tous les sens, la liquidité s'effondrerait. On serait dans une situation de dislocation. Avec une différence de taille : il n'existe pas de Banque centrale européenne de l'énergie pour intervenir et éviter la catastrophe.



Jean-François Cirelli est aujourd'hui président de BlackRock France. Stéphane LAGOUTTE/Challenges-REA

Pourquoi ? Comment cela se passerait-il concrètement ?

Les intervenants du marché gazier, acheteurs ou vendeurs, n'arriveraient plus à fournir la liquidité nécessaire - cette liquidité indispensable au bon fonctionnement des transactions est d'ores et déjà très réduite à cause des « appels de marge » actuels et des demandes de garanties bancaires. Les appels de marge sur les contrats gaziers ont été multipliés par huit depuis quelques mois selon l'EFET, la Fédération européenne des traders de l'énergie.

Comment fonctionnent ces appels de marge ?

Lorsqu'un énergéticien ou une société de trading veut acheter du gaz à une échéance de trois mois ou six mois par exemple, il doit déposer immédiatement une partie de la somme correspondante dans une banque. C'est une sorte d'acompte. Cela permet aux contreparties, l'acheteur et le vendeur, d'être certains que la transaction pourra bien se faire.

Ces garanties sont limitées en temps normal, elles pouvaient représenter 10 % de la somme en général. Aujourd'hui, les contreparties exigent des appels de marge initiaux allant jusqu'à 70 % du montant du contrat, parce que l'évolution des prix est trop incertaine. Et les banques demandent de plus en plus de garanties pour les financer. Cette situation réduit la liquidité des marchés et n'est pas tenable. Les risques sont réels.

Quel danger cela crée-t-il ?

On en a une idée, à petite échelle, avec ce qui s'est passé à l'automne dernier en Allemagne. Uniper, l'un des plus grands énergéticiens européens, a dû répondre à des appels de marge à hauteur de 10 milliards d'euros. Il n'a pas pu faire face et la KfW, une banque publique allemande, a dû intervenir en urgence pour l'aider. C'est ce genre d'accident qui inquiète s'il était démultiplié. La défaillance d'une grande entreprise de l'énergie ou d'un grand acteur du trading gazier pourrait déclencher un effet domino dévastateur.

Comment peut-on limiter les risques ?

Tout d'abord que l'Union européenne continue d'agir de manière coordonnée, ce qui est le cas jusqu'à présent. Une initiative individuelle de tel ou tel pays risquerait de déstabiliser l'ensemble du marché. N'oublions pas que les réseaux gaziers sont largement interconnectés et donc interdépendants. Deuxièmement, il faudrait une intervention publique, sous une forme à définir, pour assurer la liquidité des marchés comme sur les marchés financiers. Cela me paraît urgent.

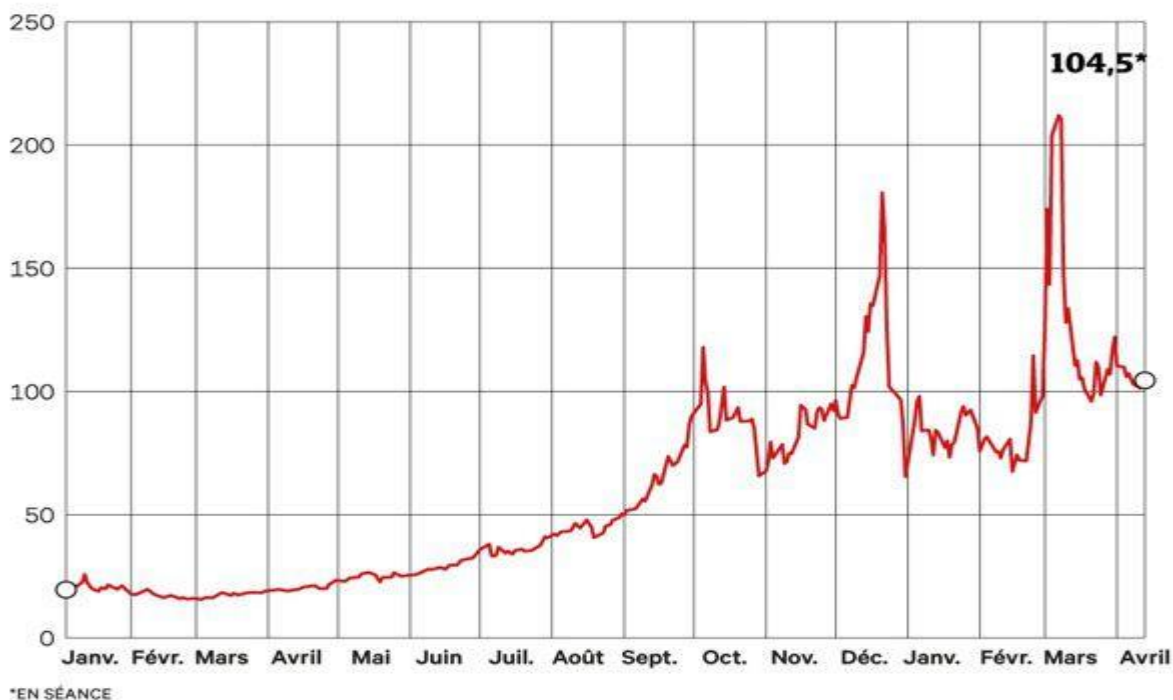
La France propose de plafonner les prix européens du gaz. Est-ce une solution ?

Il n'y a pas de consensus en Europe sur ce sujet, l'Allemagne notamment y est hostile. Mais il faut être innovant dans ces périodes. Pourquoi ne pas réfléchir à un « contrat pour différence » comme il en existe pour les renouvelables, afin d'atténuer le prix pour les consommateurs ? C'est-à-dire que si le prix du marché du gaz est supérieur à un certain prix fixé, la différence est prise en charge par un mécanisme public et non par le consommateur. Cela doit rester un dispositif qui répond à une situation anormale et temporaire.

Le problème de fond, c'est que, si l'on arrête d'acheter du gaz à la Russie, la production des autres fournisseurs n'est pas suffisante pour compenser avant plusieurs années. . L'énergie, c'est le temps long, on l'oublie trop facilement. Un effondrement du marché conduirait à des prix encore plus extravagants, c'est cela qu'il faut éviter aujourd'hui en priorité.

Le cours du gaz en Europe

Cotation aux Pays-Bas, en euros par mégawattheure



SOURCE : BLOOMBERG



Vincent Collen

* * *

Pour adhérer à notre syndicat il suffit de [télécharger le bulletin d'adhésion](#) sur notre site, le remplir et le renvoyer accompagné du paiement correspondant.